

GRAND
Circuit

une création originale

 AMÉLIORONS
LA VILLE



Obligations pour les entreprises

MICHAUD
HABITAT ET RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Présentation de l'entreprise MICHAUD

Fabricant de matériel électrique depuis près de 70 ans et expert des réseaux de distribution, MICHAUD a développé une offre complète pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques en copropriété et dans le tertiaire.

Cette offre s'articule autour de 3 volets :

Offre produits



PARK'EL

Fournisseur de compétences



MICHAUD *Avenir*



Accompagnement
des copropriétés et
entreprises



100 POUR 100 ELEC

MICHAUD
HABITAT ET RÉSEAU ÉLECTRIQUE



3 types d'obligations

- 1) Obligations sur les parkings
- 2) Obligations sur les flottes
- 3) Taxes sur les émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques

Obligations sur les parkings

	Taille de parking	Pré-équipement	Equipement effectif	Texte
NEUF Permis de construire déposé après le 11/03/2021	11 à 200 places	minimum 20 % des places	minimum 1 point de recharge	Article L113-12 du code de la construction et de l'habitation
	> 200 places		minimum 2 points de recharge	
EXISTANT à partir du 1er janvier 2025	> 20 places	-	minimum 1 point de recharge par tranche de 20 places	Article L113-13 du code de la construction et de l'habitation

Obligations sur les flottes

Applicable aux flottes de plus de 100 véhicules (pour les entreprises privées)

	Pourcentage de véhicules 100 % électriques ou hybrides rechargeables
2024	20 %
2027	40 %
2030	70 %

Taxes annuelles sur les émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques

Applicable aux véhicules de fonction

Le calcul du tarif se fait en fonction des émissions de CO₂ par fractions, exprimées en grammes par kilomètre (g/km) multipliées par un tarif dit « marginal » selon un barème par tranches.

Tableau - Barème WLTP

Fraction des émissions de CO ₂ (en g/km)	Tarif marginal (en €)
Jusqu'à 14	0
De 15 à 55	1
De 56 à 63	2
De 64 à 95	3
De 96 à 115	4
De 116 à 135	10
De 136 à 155	50
De 156 à 175	80
À partir de 176	120

Tableau - Tarifs de la taxe sur les émissions de polluants atmosphériques

Catégorie d'émission de polluants	Caractéristiques du véhicule	Tarif annuel de la taxe
E	Véhicule fonctionnant exclusivement à l'électricité, à l'hydrogène ou une combinaison des deux	0 €
1	Véhicule alimenté par un moteur thermique à allumage commandé et respectant les valeurs limites d'émissions « Euro 5 » ou « Euro 6 »	100 €
Véhicules les plus polluants	Autres véhicules	500 €

0 € pour les véhicules 100 % électriques
(les véhicules hybrides bénéficient d'une exonération de la taxe CO₂ jusqu'à fin 2024 mais ce ne sera plus le cas en 2025)

GRAND
Circuit

une création originale

 AMÉLIORONS
LA VILLE



Solutions de grappes pour les PME

MICHAUD
HABITAT ET RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Lignes directrices de l'offre tertiaire

- Offre d'infrastructure et non seulement de points de charge
- Robuste, durable
- CPO ready
- Parkings partagés ou en pleine propriété
- Pour toutes les typologies de parking (intérieurs ou extérieurs)



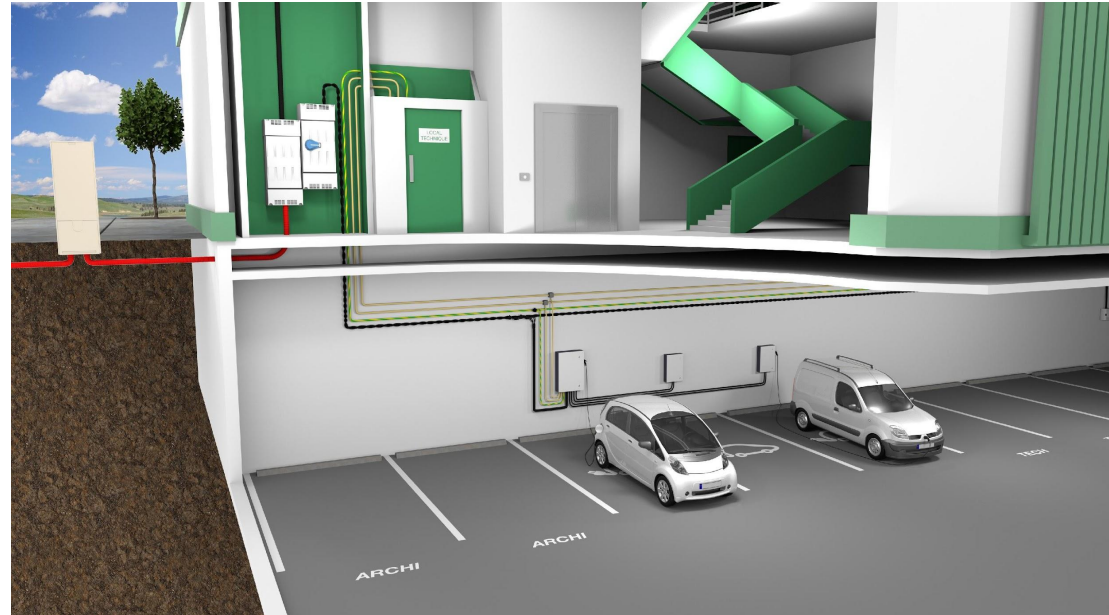
Des produits spécifiquement étudiés pour le tertiaire

- Armoires et totems à double points de charge
- Puissance 7,4 kVA à 22 kVA
- Possibilité d'intégrer un point de livraison Enedis
- Solutions extérieures minimisant les travaux de VRD



L'opportunité de la colonne horizontale

- Possibilité de déploiement d'une colonne horizontale (*réseau électrique auto* d'Enedis) dans les immeubles mixtes comportant au moins 50 % de logements.
- Solutions de grappes permettant d'alimenter plusieurs places de parking à partir d'un point de livraison.



Une solution de pilotage intégrée

- Des produits intégrant nativement un système de pilotage permettant à l'entreprise de conserver son abonnement électrique
- Une expérience positive de 2 ans sur un site d'exploitation Enedis.

